

COMMENT SOUSCRIRE AU CONTRAT « MEILLEURTAUX CAPITALISATION » ?

IMPORTANT :

- ▶ **Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance des conditions générales du contrat**, du document d'informations clés du contrat et de la liste des supports disponibles/annexe financière, adressés par e-mail.
- ▶ **Avant de sélectionner une ou plusieurs Unités de Compte (UC)** (SICAV/FCP, SCPI, SCI, Trackers...), **vous devez consulter** les documents d'informations clés disponibles à l'adresse :
<https://placement.meilleurtaux.com/assurance-vie/meilleure-assurance-vie/meilleurtaux-capitalisation.html#tab4>

LES 4 ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION

1



JE COMPLÈTE ET SIGNE LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES, ENCADRANT NOTRE RELATION :

- ☐ Le « **document d'entrée en relation / présentation de Meilleurtaux Placement** »
- ☐ Le « **profil épargnant** » adapté à votre souscription : pour vous ou pour un(e) mineur(e)

Important : la réglementation relative à l'obligation de connaissance et expérience des investisseurs qui incombe aux prestataires et intermédiaires financiers leur impose une connaissance actualisée de leurs clients. Ces documents sont destinés à vérifier que la souscription envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et à vos objectifs de placement.

2



JE COMPLÈTE ET SIGNE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ☐ Le **bulletin de souscription** complété, daté, signé et portant la mention « **Lu et approuvé** »
- ☐ Annexe complémentaire de présentation signée **pour chaque support le nécessitant** (SCPI, SC/SCI, FCPR, OPCI, produit structuré). Disponibles sur simple demande auprès de votre conseiller :
<https://app.placement.meilleurtaux.com/demande-de-rappel?prod=meilleurtaux-capitalisation>
- ☐ Le **Mandat de prélèvement SEPA** en cochant la case « **paiement ponctuel** »
+ **un RIB au nom du souscripteur** sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC
- ☐ En cas de mise en place de versements programmés ou pour effectuer des versements libres ultérieurs par prélèvement ➔ **cocher la case « paiement récurrent/répétitif » du mandat de prélèvement**
+ **un RIB au nom du souscripteur** sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC

3



JE JOINS LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ☐ La copie d'un **justificatif d'identité**, qui peut être une copie de la **Carte Nationale d'Identité**, du **Passeport** ou de la **Carte de séjour** en cours de validité du souscripteur
- ☐ Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture, échéancier, avis d'imposition...).
Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom : une attestation de votre hébergeant avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité au nom de l'hébergeant.
- ☐ Un **justificatif d'origine des fonds** (relevé d'épargne, acte notarié...) **en cas de versement supérieur à 150 000 €.**

4



JE RETOURNE L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS SCANNÉS PAR EMAIL :

À l'adresse suivante :

placement@meilleurtaux.com

Nous accuserons réception des documents par email et procéderons à l'analyse de votre projet.
Un rapport d'adaptation vous sera adressé avant transmission de la souscription à l'assureur.

Nous vous recommandons de conserver une copie de votre dossier de souscription.

Une question, un conseil ? Nos conseillers sont à votre disposition du **lundi au vendredi** de 9h à 19h par téléphone au **01 47 20 33 00**, sur rendez-vous ou par e-mail : **placement@meilleurtaux.com**

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À NOUS RETOURNER EN CAS DE :

► SOUSCRIPTION D'UNE PERSONNE MAJEURE SOUS PROTECTION JURIDIQUE (CURATELLE OU TUTELLE)

- ☐ La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du majeur protégé
- ☐ La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du tuteur ou du curateur
- ☐ La photocopie du jugement de mise sous curatelle ou sous tutelle
- ☐ L'ordonnance du juge pour le placement des fonds en cas de tutelle
- ☐ Un Justificatif de domicile de moins de 3 mois du majeur protégé
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du curateur ou du tuteur si le jugement de mise sous curatelle ou sous tutelle stipule que les courriers/documents relatifs à la souscription du contrat devront être adressés au domicile du tuteur ou du curateur

Rappel :

- En cas de tutelle, le bulletin de souscription doit être signé uniquement par le tuteur (sa signature doit être précédée de la mention « le tuteur »)
- En cas de curatelle, le bulletin de souscription doit être signé par le majeur et par le curateur (sa signature doit être précédée de la mention « le curateur »)

► SOUSCRIPTION D'UN NON RÉSIDENT

- ☐ Le bulletin de souscription complété, daté, signé en France et portant la mention « Lu et approuvé »
- ☐ Un justificatif d'origine des fonds (relevé d'épargne, acte notarié...) dès le 1^{er} euro
- ☐ Un justificatif de résidence fiscale étrangère de l'année en cours :
 - soit une attestation de résidence de la juridiction citée au moyen d'un formulaire CERFA série 5000 (sans annexe) complété, signé et revêtu du cachet de l'administration fiscale de votre pays de résidence fiscale, disponible sur le site www.impots.gouv.fr ;
 - soit une attestation de résidence de la juridiction citée établie par l'administration fiscale de votre lieu de résidence fiscale ;
 - soit un avis d'imposition à l'étranger de la juridiction citée. Dans la mesure du possible, ces documents doivent être établis en français ou accompagnés de traductions par un traducteur assermenté.
- ☐ Attestation d'expatriation temporaire :
<https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/suravenir/attestation-expatriation-temporaire>
+ justificatif (ex : document de l'ambassade ou attestation de l'employeur de la mission temporaire)
+ connaissance client renforcée si vous résidez hors Espace Economique Européen :
<https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/suravenir/connaissance-client-renforcee>

Meilleurtaux Capitalisation est un des seuls contrats d'assurance vie « non-résident » permettant la gestion en ligne (versements, arbitrages...), hors pays vigilance renforcée.

► SOUSCRIPTION D'UN ENFANT MINEUR

- ☐ Le bulletin de souscription complété et signé par les 2 représentants légaux accompagné de la mention « en tant que représentant légal » écrite par les 2 parents (parents mariés, séparés ou divorcés inclus)
- ☐ La photocopie des pièces d'identité en cours de validité des 2 parents
- ☐ Un justificatif d'identité du souscripteur qui peut être une copie du livret de famille (pages enfant et parents) ou de l'acte de naissance de l'enfant permettant de justifier la filiation

Rappel :

- **Meilleurtaux Capitalisation** n'est pas gérable en ligne pour un enfant mineur
- La signature des 2 parents est nécessaire dans toutes les cases où est indiqué « signature du souscripteur »
- La signature du mineur est également nécessaire en plus de celle des parents si celui-ci a plus de 12 ans
- La durée du contrat doit correspondre à 85 ans moins l'âge de l'enfant

► SOUSCRIPTION EN DÉMEMBREMENT

Merci de bien vouloir vous rapprocher de votre conseiller afin d'établir la liste des documents spécifiques à fournir :

<https://app.placement.meilleurtaux.com/contact/rappel?prod=mtx-capi>

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION / PRÉSENTATION MEILLEURTAUX PLACEMENT

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine). Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - Tél : 01 47 20 33 00 - Courriel : placement@meilleurtaux.com - Site internet : placement.meilleurtaux.com

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 031 613 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Intermédiaire en assurance (COA)

Positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. Meilleurtaux Placement peut notamment présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants* : Generali Vie, Spirica, Suravenir... Le conseil apporté est de type « adaptation de la solution aux besoins et objectifs du client ». Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposées. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc. Le suivi du contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions versées par les compagnies d'assurances partenaires (rétrocession annuelle d'une partie des frais de gestion prélevés au titre de la gestion des contrats et au titre de la gestion des supports financiers (hors fonds en Euro et autres supports spécifiques)).

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant

Conseiller en investissements financiers (CIF)

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'AMF (l'Autorité des Marchés Financiers). Meilleurtaux Placement entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec les promoteurs de produits suivants : Vatel Capital et France Valley.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante. Le conseil fourni par Meilleurtaux Placement repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers existants, sa gamme de produits étant principalement composée de parts de SCPI, GFI, GFF, FIP, FCPI et FCPR.

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

Meilleurtaux Placement peut être mandaté pour présenter, proposer ou aider à la conclusion de produits d'épargne bancaire et effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation. Meilleurtaux Placement n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit. Meilleurtaux Placement ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

- Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation au 31 décembre 2023 : néant.
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL), filiale du Crédit Mutuel Arkea.
- Cette activité donne lieu à une rémunération sous forme de commission annuelle versée par l'établissement de crédit partenaire basée sur les encours moyens détenus sur l'exercice au titre des produits d'épargne souscrits par son intermédiaire.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Meilleurtaux Placement peut agir en vertu d'un mandat délivré par un autre intermédiaire en opération de banque et service de paiement (le Mandant) proposant des crédits immobiliers.

- Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant : Meilleurtaux - 36 rue de Saint-Petersbourg 75008 Paris - ORIAS n°07 022 955 - RCS Paris 424 264 281
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, La Banque Postale, Société Générale, etc. (liste complète des partenaires sur <https://www.meilleurtaux.com/a-propos-de-meilleurtaux/nos-partenaires-bancaires/credit-immobilier.html>)
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiquées avant la souscription.

Assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Dans le cadre de ces activités, Meilleurtaux Placement bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de MMA boulevard de Marie et Alexandre Oyon - Le Mans Cedex 9.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conformément à la réglementation applicable, Meilleurtaux Placement a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

* Les listes d'établissements partenaires mentionnées dans ce document sont susceptibles d'évolution. La liste complète et actualisée peut être fournie sur simple demande.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Conformément à la réglementation applicable, Meilleurtaux Placement a formalisé une politique de durabilité intégrant la prise en compte des préférences des clients en matière de durabilité.

L'analyse se fait sur la base de plusieurs critères :

- Les investissements durables au sens du Règlement SFDR
- Les investissements durables à vocation environnementales au sens du Règlement Taxonomie
- Les investissements prenant ou non en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité.

Meilleurtaux Placement expliquera au client et détaillera ces différents éléments dans la suite de sa mission.

FACE À VOUS UN PROFESSIONNEL QUI S'ENGAGE À :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel,
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus, et notamment toute somme représentative de provision, commissions, frais de recherche, de constitution de dossier ou autre remise quelconque de la part d'un particulier.

Dans le cadre de sa relation contractuelle avec ses clients, Meilleurtaux Placement communique principalement par courriels, téléphone, publications sur son site internet et newsletter.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par Meilleurtaux Placement et l'aide à la souscription des placements et/ou des produits d'épargne.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement - RGPD - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris ou par email : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous reporter à notre politique de données personnelles :

<https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/mentions-legales.html#donnees-perso>.

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante :

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de propositions d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisé par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à Meilleurtaux Placement, par mail ou par courrier, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la date d'envoi de la réclamation pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, épargne, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - email : consommation@cmaphr - Site : <https://www.cmap.fr/la-mediation-de-la-consommation/>

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 - Site : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

VENTE A DISTANCE

Conformément à la réglementation, le Client dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours pour exercer son droit à rétractation à compter du jour de la signature des présentes. Le Client exerce son droit de rétractation en informant le Conseiller de sa décision par l'envoi de toute déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Le Client, déclarant par la présente souhaiter que la Prestation puisse être exécutée dès la signature du présent document, peut revenir sur son engagement, même si la Prestation a commencé avant l'expiration de ce délai.

EN CAS DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le client reconnaît, conformément aux articles 1366 et 1367 du code civil, que le présent document est signé électroniquement et avoir signé le présent document par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer le présent document.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du code civil, l'obligation de remise d'un exemplaire original papier au signataire de ce document n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du signataire de document. La remise d'une copie électronique du présent bulletin constitue une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations de ce dernier au titre du présent document.

Je soussigné(e)/nous soussignés

☐ M. ☐ Mme

Nom : _____ Prénom : _____

et

☐ M. ☐ Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Reconnais(sons) avoir pris connaissance de la fiche de présentation de Meilleurtaux Placement. Fait à : _____ Le : _____

Signature : _____

Signature : _____

VOTRE PROFIL EPARGNANT - MAJEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, Meilleurtaux Placement doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, des objectifs de l'investisseur, de ses exigences et besoins, de la situation financière et patrimoniale de votre foyer, de vos connaissances et expériences en matière d'épargne et de placements financiers, ainsi que de vos préférences en matière d'investissement durable.

Meilleurtaux Placement devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier à tout moment sur simple demande.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de Meilleurtaux Placement. Conformément à la réglementation, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com.

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre :

- ☐ d'une nouvelle souscription
☐ d'une mise à jour de votre dossier

Nom de votre contrat : _____
Numéro de contrat : _____

SITUATION CIVILE, FINANCIERE ET PATRIMONIALE

ÉPARGNANT(E) / SOUSCRIPTEUR(RICE) / ASSURÉ(E)

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Âge :

- ☐ 18-29 ans (3 pts) ☐ 30-49 ans (4 pts) ☐ 50-64 ans (3 pts)
☐ 65-79 ans (2 pts) ☐ 80 ans et plus (-10 pts)

Nationalité : _____

Double nationalité : _____

Vous avez _____ enfants/personnes à charge.

Capacité juridique : ☐ Majeur capable

☐ Majeur protégé sous le régime de : _____

Régime de protection mis en place le ____ / ____ / ____

Situation matrimoniale : ☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

☐ Marié(e) -> Régime : _____

☐ Pacsé(e) -> Régime : _____

CONJOINT(E) / PARTENAIRE DE PACS (à compléter obligatoirement)

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Double nationalité : _____

Statut professionnel : ☐ en activité ☐ demandeur(se) d'emploi
☐ élève/étudiant(e) ☐ retraité(e) ☐ autre inactif(ve)

Profession actuelle ou ancienne : _____

Catégorie socioprofessionnelle (CSP) : _____

Co-souscription : ☐ Non ☐ Oui

Si oui : Email : _____

Capacité juridique : ☐ Majeur capable

☐ Majeur protégé sous le régime de : _____

Régime de protection mis en place le ____ / ____ / ____

BUDGET DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Vos **revenus nets annuels** (revenus professionnels + revenus du patrimoine) = _____ €

☐ Moins de 40 000 € (1 pt) ☐ De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) ☐ Plus de 80 000 € (5 pts)

Votre **capacité d'épargne mensuelle** = _____ €

☐ Moins de 100 € (0 pt) ☐ De 101 à 500 € (2 pts) ☐ Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou les pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Etes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? ☐ Oui (2 pts) ☐ Non (0 pt)

Montant de votre patrimoine net total (emprunts déduits) = _____ €

→ Composition :

1 - Immobilier net (emprunts déduits) = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

☐ Moins de 200 000 € (0 pt) ☐ de 200 001 à 500 000 € (2 pts) ☐ Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - Financier = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

☐ Moins de 50 000 € (0 pt) ☐ de 50 001 à 150 000 € (2 pts) ☐ de 150 001 à 500 000 € (3 pts) ☐ Plus de 500 000 € (4 pts)

EXPERIENCES ET CONNAISSANCES FINANCIERES

EXPERIENCES

Sur quels types de supports / placements avez-vous déjà investi ?

☐ Fonds immobiliers (1pt) ☐ Assurance-vie (2 pts) ☐ PEA ou Compte Titres (3 pts)
☐ Ce sera mon premier investissement (0 pt)

CONNAISSANCES

Un investissement en placements collectifs / unités de compte présente un risque de perte en capital :

☐ Vrai (3 pts) ☐ Faux (0 pt) ☐ Je ne sais pas (0 pt)

Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort :

☐ Vrai (3 pts) ☐ Faux (-10 pts) ☐ Je ne sais pas (0 pt)

En assurance-vie, le capital est bloqué pendant huit ans :

☐ Vrai (0 pt) ☐ Faux (3 pts) ☐ Je ne sais pas (0 pt)

PRATIQUES

Comment gérez-vous vos placements financiers ?

☐ Je suis autonome (3 pts) ☐ Je me fais accompagner (1 pt)

Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

☐ Non ☐ Oui
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ?

☐ J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
☐ J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
☐ J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

PREFERENCES ESG

Quelle importance accordez-vous à l'impact de vos investissements sur l'environnement ?

☐ Ce n'est pas essentiel ☐ C'est essentiel

Si c'est essentiel pour vous, quelle importance accordez-vous aux critères suivants dans vos choix d'investissement ?

Prise en compte des enjeux de développement durable

☐ Peu déterminant (entre 0 et 5 %) ☐ Déterminant (entre 5 et 50 %) ☐ Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

☐ Peu déterminant (entre 0 et 5 %) ☐ Déterminant (entre 5 et 50 %) ☐ Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des principaux impacts négatifs des activités

☐ Oui ☐ Non

La réglementation européenne vise désormais à donner aux investisseurs la possibilité de choisir des placements responsables et durables, à travers trois axes :

- Les investissements « durables », au sens des articles 8 ou 9 du règlement SFDR, promouvant a minima des caractéristiques environnementales ou sociales, tout en veillant à appliquer des pratiques de bonne gouvernance.
- Les investissements apportant une contribution importante à au moins l'un des six objectifs environnementaux définis par la réglementation européenne (taxonomie), sans porter préjudice aux autres.
- Les investissements prenant en compte les principaux impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, le plan social et le traitement des employés, en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

MON PLACEMENT

Quel est l'objectif principal de ce placement ?

- ☐ Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- ☐ Valoriser un capital (3 pts)
- ☐ Financer un projet (étude, acquisition immobilière) (2 pts)
- ☐ Optimiser la transmission de mon patrimoine (4 pts)

Votre horizon de placement est de :

- ☐ Moins de 2 ans (-40 pts)
- ☐ 2 à 8 ans (4 pts)
- ☐ Plus de 8 ans (6 pts)

Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- ☐ Oui, en totalité (-40 pts)
- ☐ Oui, partiellement (1 pt)
- ☐ Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- ☐ Moins de 25 %
- ☐ De 25 à 50 %
- ☐ De 50 à 75 %
- ☐ Plus de 75 %

Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- ☐ 0 à 10 % (5 pts)
- ☐ 10 à 25 % (3 pts)
- ☐ 25 à 50 % (2 pts)
- ☐ Plus de 50 % (0 pt)

En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- ☐ Une variation de +/- 500 € (1 pt)
- ☐ Une variation de +/- 1 000 € (4 pts)
- ☐ Une variation de +/- 2 000 € (8 pts)
- ☐ Une variation de +/- 5 000 € (14 pts)

Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- ☐ Je réinvestis (6 pts)
- ☐ Je patiente (2 pts)
- ☐ Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas, **la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.**

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

☐ **Suivre la répartition recommandée.** Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

☐ **Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation.** Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Epargnant(e) 1 / Représentant(e) légal(e) 1

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Epargnant(e) 2 / Représentant(e) légal(e) 2

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Majeur(e) protégé(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place

de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

PEAVIE: 18/10/2024

VOTRE PROFIL ÉPARGNANT - MINEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, Meilleurtaux Placement doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, des objectifs de l'investisseur, de ses exigences et besoins, de la situation financière et patrimoniale de votre foyer, de vos connaissances et expériences en matière d'épargne et de placements financiers, ainsi que de vos préférences en matière d'investissement durable.

Meilleurtaux Placement devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier à tout moment sur simple demande.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de Meilleurtaux Placement. Conformément à la réglementation, le client dispose sur ces données des droits d'accès, opposition, rectification, effacement, limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès, qu'il peut exercer auprès de Meilleurtaux Placement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de Meilleurtaux Placement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre d'une souscription pour un(e) mineur(e). À compléter par les représentants légaux.

- ☐ Nouvelle souscription
☐ Mise à jour du dossier

Nom du contrat : _____
Numéro du contrat : _____

SITUATION CIVILE, FINANCIERE ET PATRIMONIALE

IDENTITE DU SOUSCRIPTEUR MINEUR

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : _____ Nationalité : _____

Prénom(s) : _____ Double nationalité : _____

Âge : ☐ Moins de 18 ans (2 pts)

IDENTIFICATION DU FOYER

Mineur(e) : ☐ sous administration légale ☐ sous tutelle ☐ émancipé(e)

Représenté(e) par : (informations des représentants légaux)

1 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

2 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

BUDGET DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Vos **revenus nets annuels** (revenus professionnels + revenus du patrimoine) = _____ €

☐ Moins de 40 000 € (1 pt) ☐ De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) ☐ Plus de 80 000 € (5 pts)

Votre **capacité d'épargne mensuelle** = _____ €

☐ Moins de 100 € (0 pt) ☐ De 101 à 500 € (2 pts) ☐ Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou les pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi déterminer votre profil épargnant.

Etes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? ☐ Oui (2 pts) ☐ Non (0 pt)

Montant de votre patrimoine net total (emprunts déduits) = _____ €

→ Composition :

1 - Immobilier net (emprunts déduits) = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

☐ Moins de 200 000 € (0 pt) ☐ de 200 001 à 500 000 € (2 pts) ☐ Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - Financier = _____ % de votre patrimoine total ou environ _____ €

☐ Moins de 50 000 € (0 pt) ☐ de 50 001 à 150 000 € (2 pts) ☐ de 150 001 à 500 000 € (3 pts) ☐ Plus de 500 000 € (4 pts)

EXPERIENCES ET CONNAISSANCES FINANCIERES DU(ES) REPRESENTANT(S)

EXPERIENCES

Sur quels types de supports / placements avez-vous déjà investi ?

☐ Fonds immobiliers (1pt) ☐ Assurance-vie (2 pts) ☐ PEA ou Compte Titres (3 pts)
☐ Ce sera mon premier investissement (0 pt)

CONNAISSANCES

Un investissement en placements collectifs / unités de compte présente un risque de perte en capital :

☐ Vrai (3 pts) ☐ Faux (0 pt) ☐ Je ne sais pas (0 pt)

Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort :

☐ Vrai (3 pts) ☐ Faux (-10 pts) ☐ Je ne sais pas (0 pt)

En assurance-vie, le capital est bloqué pendant huit ans :

☐ Vrai (0 pt) ☐ Faux (3 pts) ☐ Je ne sais pas (0 pt)

PRATIQUES

Comment gérez-vous vos placements financiers ?

☐ Je suis autonome (3 pts) ☐ Je me fais accompagner (1 pt)

Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

☐ Non ☐ Oui
Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ?

☐ J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
☐ J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
☐ J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

PREFERENCES ESG

Quelle importance accordez-vous à l'impact de vos investissements sur l'environnement ?

☐ Ce n'est pas essentiel ☐ C'est essentiel

Si c'est essentiel pour vous, quelle importance accordez-vous aux critères suivants dans vos choix d'investissement ?

Prise en compte des enjeux de développement durable

☐ Peu déterminant (entre 0 et 5 %) ☐ Déterminant (entre 5 et 50 %) ☐ Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique

☐ Peu déterminant (entre 0 et 5 %) ☐ Déterminant (entre 5 et 50 %) ☐ Très déterminant (plus de 50 %)

Prise en compte des principaux impacts négatifs des activités

☐ Oui ☐ Non

La réglementation européenne vise désormais à donner aux investisseurs la possibilité de choisir des placements responsables et durables, à travers trois axes :

- Les investissements « durables », au sens des articles 8 ou 9 du règlement SFDR, promouvant a minima des caractéristiques environnementales ou sociales, tout en veillant à appliquer des pratiques de bonne gouvernance.
- Les investissements apportant une contribution importante à au moins l'un des six objectifs environnementaux définis par la réglementation européenne (taxonomie), sans porter préjudice aux autres.
- Les investissements prenant en compte les principaux impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, le plan social et le traitement des employés, en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

MON PLACEMENT

Quel est l'objectif principal de ce placement du point de vue de l'épargnant(e) mineur(e) ?

- ☐ Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- ☐ Valoriser un capital (3 pts)
- ☐ Financer un projet (étude, acquisition...) (2 pts)

Votre horizon de placement est de :

- ☐ Moins de 2 ans (-40 pts)
- ☐ 2 à 8 ans (4 pts)
- ☐ Plus de 8 ans (6 pts)

Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- ☐ Oui, en totalité (-40 pts)
- ☐ Oui, partiellement (1 pt)
- ☐ Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- ☐ Moins de 25 %
- ☐ De 25 à 50 %
- ☐ De 50 à 75 %
- ☐ Plus de 75 %

Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- ☐ 0 à 10 % (5 pts)
- ☐ 10 à 25 % (3 pts)
- ☐ 25 à 50 % (2 pts)
- ☐ Plus de 50 % (0 pt)

En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- ☐ +/- 500 € (1 pt)
- ☐ +/- 1 000 € (4 pts)
- ☐ +/- 2 000 € (8 pts)
- ☐ +/- 5 000 € (14 pts)

Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- ☐ Je réinvestis (6 pts)
- ☐ Je patiente (2 pts)
- ☐ Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas, **la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.**

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

☐ **Suivre la répartition recommandée.** Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

☐ **Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation.** Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Représentant(e) légal(e) 1 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Représentant(e) légal(e) 2 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Assuré(e) mineur(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Meilleurtaux Placement - 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhèrent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam 75008 Paris. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place

de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

meilleurtaux Capitalisation

Contrat de capitalisation individuel de type multisupport n° 2276

PROJET DE CONTRAT VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) BULLETIN DE SOUSCRIPTION

ENCADRÉ

1. Le contrat meilleurtaux Capitalisation n° 2276 est **un contrat de capitalisation**.

2. Garanties offertes par le contrat meilleurtaux Capitalisation :

- au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point 8⁽¹⁾).

Pour le contrat meilleurtaux Capitalisation dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :

a) Pour les droits exprimés en euros, le contrat ne comporte pas de garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point 3⁽¹⁾).

b) Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3⁽¹⁾).

3. Pour les fonds en euros Suravenir Rendement 2 et Suravenir Opportunités 2, il n'existe pas de participation aux bénéfices contractuelle. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point 3⁽¹⁾.

4. Le contrat meilleurtaux Capitalisation comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de 30 jours. Les modalités de rachat sont indiquées au point 7⁽¹⁾. Les tableaux des valeurs de rachat minimales sur huit ans sont précisés au point 3⁽¹⁾.

5. Les frais prélevés par l'entreprise d'assurance sont les suivants :

- « Frais à l'entrée et sur versements » :
 - o 0,00 % lors de la souscription et lors du versement des primes
- « Frais en cours de vie du contrat » :
 - o Frais annuels de gestion sur le compartiment en gestion libre :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros du fonds Suravenir Rendement 2
 - 3,00 % maximum sur la part des droits exprimés en euros du fonds Suravenir Opportunités 2
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - o Frais annuels de gestion sur le compartiment en mandat d'arbitrage :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 1,20 % maximum sur la part des droits exprimés en unités de compte
- « Frais de sortie » :
 - o 3 % sur quittances d'arrérages
 - o option pour la remise de titres en cas de rachat total ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres
- « Autres frais » :
 - o Frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,10 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs

Les frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés (DIC) ou les Documents d'Informations Spécifiques.

6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi. Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du souscripteur sur certaines dispositions essentielles du projet de contrat. Il est important que le souscripteur lise intégralement le projet de contrat, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le contrat.

(1) Tous les points renvoient au *Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles*

SOUSCRIPTEUR(S)

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s), demande(nt) sa (leur) souscription du contrat de capitalisation individuel de type multisupport meilleurtaux Capitalisation de la société d'assurance Suravenir.

SOUSCRIPTEUR

☐ Monsieur ☐ Madame Nom : _____
Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Date de naissance : ____/____/____ Commune de naissance : _____
Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Email : _____ @ _____

Situation professionnelle

☐ Actif ☐ Étudiant/Apprenti/Élève ☐ Demandeur d'emploi ☐ Retraité ☐ Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi / retraité, profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession ⁽³⁾ : _____

Résidence fiscale

Etes-vous résident fiscal français ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous une seule résidence fiscale ? ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident ou citoyen de l'État ou territoire suivant ⁽⁴⁾ : _____

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres États ou territoires. Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽³⁾ ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽³⁾ ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____ Quel est votre lien avec cette personne ? _____

Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription du contrat meilleurtaux Capitalisation ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

(CO-)SOUSCRIPTEUR ⁽²⁾

☐ Monsieur ☐ Madame Nom : _____
Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Date de naissance : ____/____/____ Commune de naissance : _____
Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Email : _____ @ _____

Situation professionnelle

☐ Actif ☐ Étudiant/Apprenti/Élève ☐ Demandeur d'emploi ☐ Retraité ☐ Autre inactif

Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) : _____

Code CSP correspondant à la profession ⁽³⁾ : _____

Résidence fiscale

Etes-vous résident fiscal français ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous une seule résidence fiscale ? ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :

J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident ou citoyen de l'État ou territoire suivant ⁽⁴⁾ : _____

Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____

Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres États ou territoires. Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽³⁾ ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ⁽³⁾ ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____ Quel est votre lien avec cette personne ? _____

Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription du contrat meilleurtaux Capitalisation ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

Situation familiale

☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Union libre

Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

Capacité juridique

Majeur : ☐ capable ☐ sous tutelle ☐ sous curatelle ☐ sous sauvegarde de justice

Mineur : ☐ sous administration légale ☐ sous tutelle ☐ émancipé

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Représentant légal 1 :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Représentant légal 2 :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tranche de revenus annuels du foyer

☐ Inférieurs à 15 k€ ☐ 15 à 30 k€ ☐ 30 à 45 k€ ☐ 45 à 60 k€ ☐ 60 à 100 k€ ☐ 100 à 150 k€ ☐ Supérieurs à 150 k€

Patrimoine du foyer

☐ Inférieur à 25 k€ ☐ 25 à 50 k€ ☐ 50 à 100 k€ ☐ 100 à 150 k€ ☐ 150 à 300 k€ ☐ 300 à 450 k€ ☐ 450 à 600 k€
☐ 600 à 750 k€ ☐ 750 à 1 500 k€ ☐ Supérieur à 1 500 k€

Objectif principal du contrat (un seul choix possible)

☐ Préparation à la retraite ☐ Transmission ☐ Revenus/Rentes ☐ Épargne ☐ Autres (à préciser) : _____

EN CAS DE CO-SOUSCRIPTION

La co-souscription est limitée aux conjoints mariés sous un régime de communauté.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX CAPITALISATION ⁽¹⁾

DURÉE DE VOTRE SOUSCRIPTION

Durée de la souscription : _____ ans (minimum 8 ans, maximum 99 ans)

(À défaut de durée renseignée par le souscripteur, la durée du contrat sera de 99 ans)

CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT

Les options sont compatibles entre elles.

☐ Je choisis le compartiment en **mandat d'arbitrage** (sous réserve d'un encours minimum de 300,00 €).

(Dans ce cas, merci de compléter aussi le bulletin "mise en place du mandat d'arbitrage")

☐ Je choisis le compartiment en **gestion libre** (minimum de 100,00 €) pour déterminer librement les supports sur lesquels je souhaite investir.

VERSEMENT INITIAL

☐ Cocher cette case s'il s'agit d'un transfert en entrée vers meilleurtaux Capitalisation (en cas de transfert issu d'un contrat de type multisupport, ne pas renseigner de montant pour le versement initial, ni pour les valeurs de rachat)

Origine de votre souscription :

Transfert total du contrat _____ (nom du contrat) n° _____

Date d'origine fiscale : _____ / _____ / _____

Montant brut : _____ € sans frais (minimum 100,00 €)

Détail par compartiment :

<i>Compartiment en mandat d'arbitrage (merci de compléter le bulletin de mise en place de mandat d'arbitrage)</i>	<i>Compartiment en gestion libre</i>
Part du montant total : _____ %	Part du montant total : _____ %
Montant en mandat d'arbitrage : _____ € (minimum 300,00 €)	Montant en gestion libre : _____ € (minimum 100,00 €)

Réglé par :

☐ Prélèvement sur le compte bancaire du souscripteur (veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement SEPA ci-joint et joindre un relevé d'identité bancaire)

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

- ☐ Héritage / donation
- ☐ Cession de bien
- ☐ Vente d'actifs immobiliers
- ☐ Épargne déjà constituée
- ☐ Capitaux activité professionnelle
- ☐ Gains aux jeux
- ☐ Indemnisation/dommages intérêts
- ☐ Crédit

En fonction du seuil et des critères en vigueur au jour de l'opération, merci de joindre un justificatif⁽³⁾.

RÉPARTITION DU VERSEMENT INITIAL SUR LE COMPARTIMENT EN GESTION LIBRE

En cas de choix du compartiment en gestion libre uniquement

Je répartis la part de mon versement initial affectée au compartiment en gestion libre sur les supports suivants⁽⁵⁾ :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
FONDS EN EUROS Suravenir Rendement 2 Pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Rendement 2, votre versement doit comporter au minimum 30 % de supports en unités de compte.		% (70 % maximum)
FONDS EN EUROS Suravenir Opportunités 2 Pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Opportunités 2, votre versement doit comporter au minimum 50 % de supports en unités de compte.		% (50 % maximum)
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%

Total : 100 %

OPTIONS DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX CAPITALISATION

MISE EN PLACE ET RÉPARTITION DES VERSEMENTS PROGRAMMÉS (3) (6)
(Veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement SEPA ci-joint et joindre un relevé d'identité bancaire)

Compartiment des versements programmés (un seul choix possible)

- ☐ Compartiment en mandat d'arbitrage ☐ Compartiment en gestion libre
- Périodicité : ☐ mensuelle (minimum 25,00 €) ☐ trimestrielle (minimum 50,00 €)
☐ semestrielle (minimum 150,00 €) ☐ annuelle (minimum 300,00 €)

Date du premier versement (7) : ____ / ____ / ____

☐ Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés

Si vous avez choisi le **compartiment en mandat d'arbitrage**, vos versements seront répartis selon l'orientation de gestion choisie.
Si vous avez choisi le **compartiment en gestion libre** et souhaitez une répartition différente de celle de votre versement initial, veuillez indiquer ci-dessous le(s) support(s) d'investissement (5) (8) de vos versements programmés (4 supports maximum) :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
FONDS EN EUROS Suravenir Rendement 2 Pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Rendement 2, votre versement doit comporter au minimum 30 % de supports en unités de compte.		% (70 % maximum)
FONDS EN EUROS Suravenir Opportunités 2 Pour pouvoir souscrire au fonds en euros Suravenir Opportunités 2, votre versement doit comporter au minimum 50 % de supports en unités de compte.		% (50 % maximum)
		%
		%

Total : 100 %

Attention : en cas de mise en place de versements programmés et paiement du versement initial par prélèvement, veuillez à remplir un mandat de prélèvement pour chaque type de versement, en cochant ponctuel ou récurrent/répétitif selon le cas.

VALEUR DE RACHAT DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX CAPITALISATION (3)

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.
Compte tenu du caractère multisupport du contrat et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.
En cas de transfert issu d'un contrat multisupport, les valeurs de rachat personnalisées seront communiquées au souscripteur dès le montant du versement initial connu.

SUPPORT(S) EN EUROS

Pour un versement réalisé sur le(s) fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3 (1).
À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Renseignez les éléments d'informations ci-après relatifs à votre versement initial :

(A) : part du versement initial brut versée sur le fonds en euros Suravenir Rendement 2, exprimée en euros

(A) = _____ €

(B) : part du versement initial brut versée sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2 exprimée en euros

(B) = _____ €

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)
Cumul des primes nettes	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)
Valeurs minimales garanties sur le fonds en euros Suravenir Rendement 2 (taux de FAG de 0,60 %)	= (A) * 0,99400	= (A) * 0,98803	= (A) * 0,98210	= (A) * 0,97621	= (A) * 0,97035	= (A) * 0,96453	= (A) * 0,95874	= (A) * 0,95299
Valeurs minimales garanties sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2 (taux de FAG de 3,00 %)	= (B) * 0,97000	= (B) * 0,94090	= (B) * 0,91267	= (B) * 0,88529	= (B) * 0,85873	= (B) * 0,83297	= (B) * 0,80798	= (B) * 0,78374

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année :

- Sur le compartiment en gestion libre : $100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000$ UC
- Sur le compartiment en mandat d'arbitrage : $100 \times (1 - 1,20 \%) = 98,8000$ UC

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc :

- de $99,4000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sur le compartiment en gestion libre
- de $98,8000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sur le compartiment en mandat d'arbitrage

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG).

Renseignez les éléments d'informations ci-après relatifs à votre versement initial :

(C) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte du compartiment en gestion libre, exprimée en euros

(C) = _____ €

(D) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte du compartiment en mandat d'arbitrage, exprimée en euros

(D) = _____ €

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes sur le compartiment en gestion libre	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)
Cumul des primes nettes sur le compartiment en gestion libre	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)
Nombre d'unités de compte minimal garanti pour un investissement sur le compartiment en gestion libre (taux de FAG de 0,60 %)	99,4000	98,8036	98,2108	97,6215	97,0358	96,4536	95,8749	95,2996
Cumul des primes brutes sur le compartiment en mandat d'arbitrage	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)
Cumul des primes nettes sur le compartiment en mandat d'arbitrage	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)	= (D)
Nombre d'unités de compte minimal garanti pour un investissement sur le compartiment en mandat d'arbitrage (taux de FAG de 1,20 %)	98,8000	97,6144	96,4430	95,2857	94,1423	93,0126	91,8964	90,7937
Cumul des primes brutes	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)
Cumul des primes nettes	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)	= (C) + (D)

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DÉCLARATION DU (DES) SOUSCRIPTEUR(S) / INFORMATIONS

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance du Projet de Contrat Valant Note d'Information (Réf. 5740) comprenant la liste des unités de compte de référence, ainsi que des caractéristiques principales de chaque support sélectionné.

Je (nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon (notre) contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon (notre) contrat, me (nous) permettant de prendre ma (notre) décision d'investissement en connaissance de cause.

À cet effet, j'ai (nous avons) choisi de prendre connaissance des Informations Spécifiques des options d'investissement sous-jacentes du contrat sur le site indiqué dans le Document d'Informations Clés du contrat.

Je (nous) reconnais(sons) également avoir été informé(e)(s) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le(s) souscripteur(s) du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte (nous acceptons), sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de meilleurtaux Placement, relative à ma (notre) souscription du contrat meilleurtaux Capitalisation (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels), déposée par Suravenir ou meilleurtaux Placement au sein de mon (notre) espace personnel sur Internet et/ou par courriel dans ma (notre) messagerie personnelle à l' (aux) adresse(s) électronique(s) que j'ai (nous avons) indiquée(s) ci-dessus.

Je peux (nous pouvons) choisir de revenir à un envoi des documents par courrier postal à tout moment et par tout moyen, en utilisant notamment la fonctionnalité éventuellement prévue à cet effet sur mon espace personnel sur le site internet du distributeur du contrat ou sur demande auprès de mon (notre) conseiller.

Je (nous) suis (somm) informé(e)(s) pouvoir renoncer à la présente souscription pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je (nous) suis (somm) informé(e)(s) de la conclusion du contrat meilleurtaux Capitalisation, telle qu'indiquée dans le Projet de Contrat Valant Note d'Information. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée ou envoi recommandé électronique avec avis de réception adressée à : Suravenir - Service Gestion Vie – 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9

Elle peut être faite selon le modèle de rédaction ci-après : "Je (nous) soussigné(e)(s) (nom, prénom et adresse du (des) souscripteur(s)) déclare(ons) renoncer à la souscription du contrat meilleurtaux Capitalisation que j'ai (nous avons) signée le (_____) et vous prie(ions) de bien vouloir me (nous) rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma (notre) renonciation est le suivant : (_____)". Je (nous) reconnais(sons) également être informé(e)(s) que toutes les garanties cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature(s))".

En cas de vente à distance, je (nous) demande(ons) l'exécution immédiate de mon (notre) contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients, 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par des conditions particulières. Si elles ne vous étaient pas parvenues dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer votre distributeur.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROJET DE CONTRAT

Fait à : _____	
Le : ____/____/____	
Signature du souscripteur précédée de la mention « Lu et approuvé »	Signature du co-souscripteur éventuel précédée de la mention « Lu et approuvé »
Souscription présentée par : Meilleurtaux Placement 18, rue Baudrairie - 35000 Rennes	

Si mineur : signature du ou des représentants légaux en indiquant « représentants légaux » au-dessus des signatures, et du mineur si âgé de 12 ans et plus.

(1) Tous les points renvoient au Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles

(2) Sont considérées comme personnes physiques exerçant un contrôle sur un organe de la société, des personnes ayant un mandat formel au niveau du Conseil d'Administration de la société. Sont aussi à prendre en compte, toutes les personnes physiques ne détenant pas de participation majoritaire dans la société ou de mandat formel mais exerçant de fait un contrôle de même nature sur la société, c'est-à-dire étant capables d'influencer la nomination de la majorité des membres du Conseil d'Administration ou des cadres dirigeants, ou d'influencer de manière décisive l'orientation de la société.

(3) L'identification des bénéficiaires effectifs est une obligation légale dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (articles L. 561-2-2 et L. 561-5 I du Code monétaire et financier)

(4) Se reporter au document « Comment remplir votre projet de contrat valant note d'information (1/2) - bulletin de souscription »

(5) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement des Conditions Contractuelles ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés (DIC) ou aux Documents d'Informations Spécifiques, ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation remis à la souscription ou lors d'un premier arbitrage sur le support concerné et disponibles auprès de votre intermédiaire.



SURAVENIR - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).



Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Meilleurtaux Placement, SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n°D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 95 rue d'Amsterdam - 75008 PARIS. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : ☐ Paiement récurrent / répétitif ⁽¹⁾
☐ Paiement ponctuel ⁽²⁾

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relation Clients - 232 rue du Général Paulet BP 103 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.

(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.